

Observatoire de la Vie étudiante

Numéro 26 - Avril 2015

Que deviennent les diplômés de Licence Professionnelle ?

Année universitaire 2010-2011

Interrogés 30 mois après l'obtention de leur diplôme au 1^{er} décembre 2013, quelle est la situation des diplômés de Licence Professionnelle entrés sur le marché du travail ? Quelles fonctions occupent-ils et à quel salaire ?

Ce document présente les résultats toutes disciplines confondues. Un document détaillé par discipline est disponible à l'adresse suivante : www.univ-orleans.fr/ove

En 2010-2011, trente Licences Professionnelles étaient proposées à l'Université d'Orléans, répartie entre les UFR Droit, Économie et Gestion, Lettres, Langues et Sciences Humaines, Sciences et STAPS ainsi que les quatre IUT.

Ce diplôme s'obtient en un an et est accessible avec un Bac+2 validé.

500 diplômés ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 71 %.

Une insertion professionnelle réussie

Domaine de Formation	En emploi	En étude avec emploi	En étude sans emploi	Recherche d'emploi ou dans l'attente d'un contrat	Se déclare sans emploi et n'en recherche pas
Droit, Économie et Gestion	76 %	8 %	3 %	12 %	1 %
Sciences et techniques des activités physiques et sportives	73 %	12 %	4 %	12 %	0 %
Sciences Humaines et sociales	75 %	0 %	7 %	18 %	0 %
Sciences, Technologies, Santé	80 %	8 %	4 %	8 %	0 %
Ensemble	78 %	8 %	4 %	10 %	1 %

Parmi les 790 étudiants inscrits en Licence Professionnelle en 2010-2011, 700 d'entre eux ont obtenu le diplôme à la fin de l'année soit un taux de réussite de 89 %.

La vocation du diplôme de Licence Professionnelle est l'entrée dans la vie active sans poursuivre d'étude.

Pour cette génération de diplômés, l'arrivée sur le marché du travail se fait dans un contexte économique difficile avec un taux de chômage en France métropolitaine de 9,8 % au 4^{ème} trimestre 2013² (stable par rapport à l'année précédente) et un taux de 22,8 % chez les jeunes de moins de 25 ans (identique à l'année précédente).

La Licence Professionnelle est un diplôme à majorité masculine. Le taux de féminisation est inférieur à la moyenne pour le domaine Sciences, Technologies, Santé.



52 %

48 %



La moyenne d'âge est de 23 ans et cinq étudiants sur six (85 %) appartiennent à la classe d'âge des 20-24 ans.

La majorité des inscriptions sont en formation initiale (55 %) et un tiers (32 %) des cursus se fait par apprentissage.

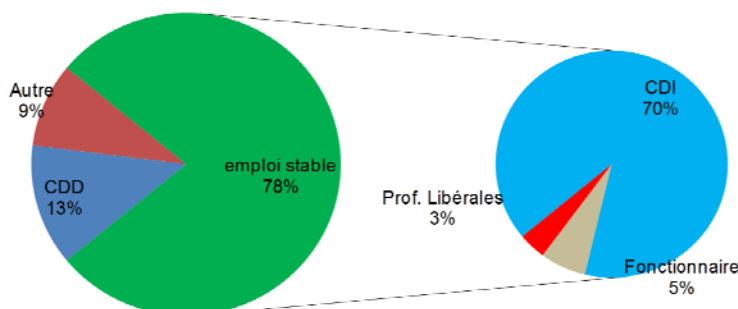
La population des répondants à l'enquête est représentative de la population des diplômés.

¹ Une Unité de Formation et de Recherche (UFR) est une composante de l'université.

² Source : Insee, enquête emploi, taux de chômage BIT pour la France métropolitaine

Contrat de travail

Plus de trois quart des diplômés en emploi occupent une situation stable¹ (78 %) à la date de l'enquête et presque tous les contrats de travail sont à temps plein (95 %).



L'accès aux emplois stables est nettement plus favorable pour les hommes (82 %) que pour les femmes (73 %).

Accès à l'emploi

Le stage, ou le contrat d'apprentissage qui concluent l'année de Licence Professionnelle jouent un rôle important dans l'insertion professionnelle : 24 % des diplômés le déclarent comme étant le mode d'obtention de leur emploi. Viennent ensuite les démarches personnelles avec les candidatures spontanées (16 %), les réponses à une annonce hors Pôle Emploi (12 %) et les relations personnelles (11 %).

Le Pôle Emploi est considéré comme l'origine principale des emplois par 9 % des répondants.

Dix diplômés ont créé leur entreprise, ce qui représente moins de 3 % des emplois occupés.

L'employeur

Le secteur d'activité économique de l'employeur est l'industrie pour 35 % des diplômés.

Viennent ensuite l'Administration Publique (17 % des emplois), les activités spécialisées, scientifiques et techniques (14 %), les secteurs du commerce, transports, hébergement et restauration (10 %) et les activités financières et d'assurance (8 %).

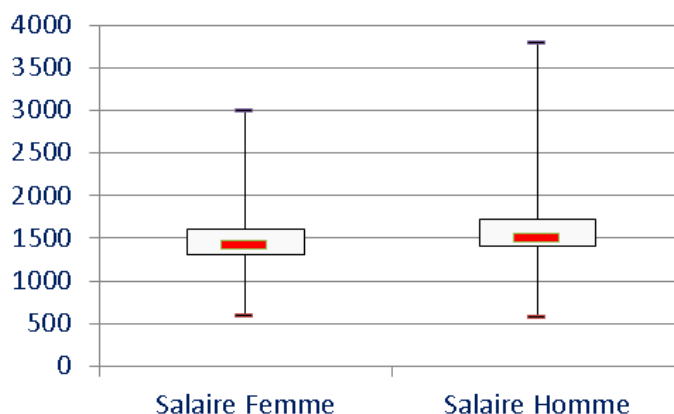
Les entreprises privées captent près de trois diplômés sur quatre (71 %) en emploi. Les autres travaillent essentiellement dans le secteur public (12 % dans la Fonction Publique et 4 % dans une entreprise publique), le taux de diplômés se déclarant fonctionnaires est inférieur au taux moyen national constaté (22 % de fonctionnaires chez les actifs selon l'INSEE).

Les autres emplois se répartissent dans les associations (9 %), au service d'un travailleur indépendant (1 %) et quelques diplômés ont le statut d'auto-entrepreneur (3 %).

Revenu net mensuel

Le salaire médian pour la population enquêtée des diplômés de Licence Professionnelle est de 1 500€ net mensuel pour un temps plein (hors primes). La répartition des salaires est moins favorable pour les femmes (la moitié des salaires est compris entre 1 300€ et 1 600€) que pour les hommes (la moitié des salaires compris entre 1 400€ et 1 723 €).

A titre indicatif, le salaire médian pour les français s'élève à 1 712 euros selon l'Institut National de la Statistiques et des Études Économiques (INSEE).



Niveau de l'emploi occupé

Trois emplois occupés sur quatre (74 %) sont de niveau intermédiaire (technicien, agent de maîtrise, maîtrise administrative et commerciale, VRP ainsi que le personnel de catégorie B de la fonction publique). L'accès à ce type d'emploi est cohérent avec le niveau de qualification octroyé par une Licence Professionnelle.

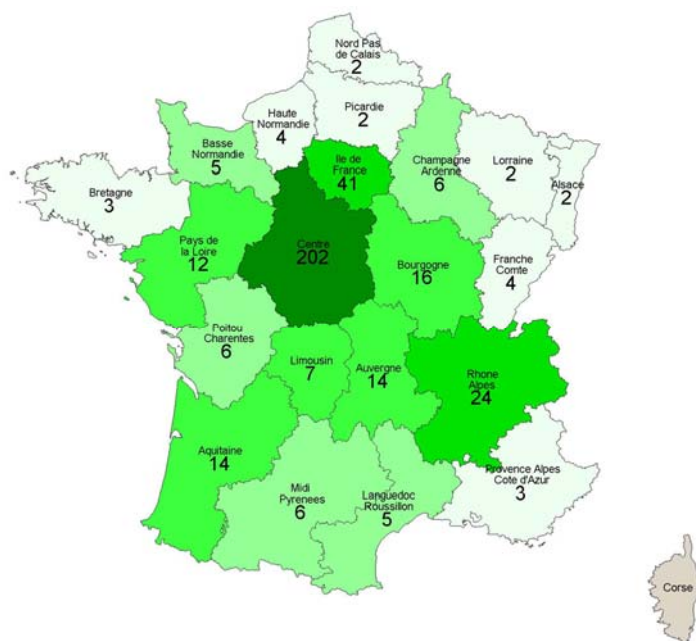
Un diplômé sur six (17 %) occupe néanmoins un emploi de niveau ingénieur, cadre, professions libérales ou personnel de catégorie A de la Fonction Publique.

Les emplois restants (9 %) sont non qualifiés (employé de bureau, personnel de service et catégorie C de la fonction publique) et concernent surtout des situations précaires.

Deux tiers (65 %) des diplômés en emploi estiment occuper un poste en adéquation avec leur niveau de qualification. Les autres se situent en dessous de leur niveau de qualification (30 %) mais rarement au dessus (5 %).

¹ On considère comme emploi stable les Contrats à Durée Indéterminée (CDI), les fonctionnaires et les professions libérales.

Bassin de recrutement des diplômés



Le bassin de recrutement des diplômés est déterminé à partir du code postal de l'entreprise dans laquelle les diplômés déclarent exercer leur emploi. Indépendamment de leurs origines géographiques, les diplômés s'insèrent en France métropolitaine. Presque toutes les régions de France métropolitaine ont été accessibles à l'emploi pour les diplômés de l'université d'Orléans. L'Ile-de-France et la région Centre restent néanmoins les bassins d'emplois privilégiés.

Parmi les diplômés originaires de la région Centre, les trois quarts (74 %) occupent leur emploi dans la région, les autres travaillent en Ile-de-France (9 %) ou dans une autre région française (18 %).

L'attractivité de la région Centre est très limitée : seulement 15 % des diplômés originaires d'autres régions sont restés pour occuper leur emploi dans la région de leurs études.

Ces diplômés originaires d'autres régions ont une faible capacité à la mobilité : la majorité (55 %) d'entre eux exercent leur emploi dans la région où ils ont grandi.

Des emplois jugés satisfaisants

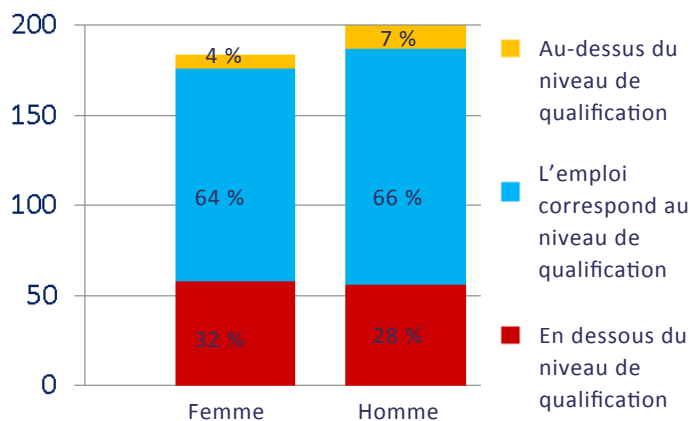
Les diplômés se déclarent majoritairement satisfaits de l'emploi qu'ils occupent au 1er décembre 2013, 38 % sont « très satisfaits » et 52 % « satisfaits ».

Plus finement, les motifs de satisfaction sont surtout liés à l'environnement de travail : l'intégration dans l'entreprise (98 %), l'autonomie dans le travail (96 %), l'ambiance de travail (91 %) et l'intérêt des missions (89 %) sont quasi-unanimement jugés satisfaisants à très satisfaisants.

La satisfaction relative à la rémunération est jugée satisfaisante par près de deux salariés sur trois (64 %). L'évaluation des perspectives d'évolution dans l'entreprise est jugée satisfaisante par une majorité de salarié (65 %).

Le statut de l'emploi (78 %) ainsi que l'adéquation entre emploi et domaine de formation du diplôme obtenu (77 %) sont jugés satisfaisants les diplômés.

Pour sept diplômés sur dix (77 %), la prise de fonction de l'emploi n'a pas nécessité de formation supplémentaire et ils sont 82 % à estimer ne pas avoir besoin de formation supplémentaire au 1er décembre 2013.



Un tiers (30 %) des diplômés en emploi sont à la recherche d'un nouvel emploi, le plus souvent ce sont ceux dont le salaire (65 %) et les perspectives d'évolution dans l'entreprise (62 %) sont jugées insatisfaisantes. La raison principale avancée par ceux qui veulent changer d'emploi est la recherche d'un poste en adéquation avec les études (28 %), suivi de la volonté d'accès à un emploi stable (16 %).

Les diplômés s'insèrent dans l'ensemble des entreprises de toutes tailles avec une préférence pour les grandes entreprises (plus de 500 employés).

Comparatif avec les années précédentes

	Diplômés 2009	Diplômés 2010	Diplômés 2011
En emploi	77 %	79 %	78 %
Salaire médian	1450	1500	1500
Emploi stable	68 %	73 %	78 %
Emploi de niveau ingénieur, cadre	18 %	14 %	17 %
Emploi jugé globalement satisfaisant	87 %	77 %	90 %

Par rapport aux cohortes des diplômés des années précédentes interrogées dans les mêmes conditions, on observe une stabilité du nombre de diplômés en situation principale d'emploi 30 mois après l'obtention du diplôme.

Trois quarts des diplômés occupent un emploi stable.

La satisfaction relative à l'emploi reste très élevée.

Le nombre moyen d'emplois occupés est de 1,8 par diplômés sur les 30 derniers mois.

Les poursuites immédiate d'études

Bien que la Licence Professionnelle ait vocation à insérer le diplômé directement sur le marché du travail, certains choisissent de poursuivre des études. Cette situation concerne 24 % des répondants.

Immédiatement après la Licence Professionnelle, la majorité des poursuites d'études concerne un Master (57 %) ou une école d'ingénieur (10 %), les autres s'orientent vers un Diplôme de Comptabilité et de Gestion (13 %) mais aussi vers une Licence générale (11 %) ou Professionnelle (8 %).

Au moment de l'enquête, un titulaire de Licence Professionnelle sur dix (12 %) est toujours en situation de poursuite ou de reprise d'étude, essentiellement en Master ou dans une école d'ingénieurs.

Note méthodologique :

Cette enquête porte sur la situation des diplômés de la promotion 2010-2011 au 1er décembre 2013, cette date d'observation est la même quelle que soit la date effective d'obtention du diplôme comprise entre juin et septembre de l'année 2011, correspondant ainsi à un temps d'observation de 30 mois pour une sortie en juin.

Contactés par mail et relancés téléphoniquement, les enquêtés avaient le choix de répondre directement par téléphone ou par Internet.

500 diplômés ont répondu à cette enquête, ce qui représente 71 % des 700 diplômés.



Pôle AVENIR - OVE
Observatoire de la Vie Etudiante
Maison de l'Etudiant
Rue de Tours - BP 6749
45067 Cedex 2
Tél. 02 38 49 43 06
poleavenir.ove@univ-orleans.fr
www.univ-orleans.fr/vie/ove

